

Lundi, le 10 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue le 10 novembre 2025 à 19h30, au 146, route 195 à Lac-Humqui et à laquelle étaient présents(es) : monsieur le maire Gino Canuel ainsi que les conseillères et les conseillers suivants(es) :

Mme Caroline Dumont, conseillère no1
Mme Diane Soucy, conseillère no 2
M. Jason Rioux, conseiller no 3
Mme Nancy Malenfant, conseillère no 4
M. Jérôme Duguay, conseillère no 5
M. Marc Michaud, conseiller no 6

Les membres présents forment le quorum, sous la présidence de M. Gino Canuel, maire.

Ils sont également présents : M. Patrick Gagnon, employé municipal
Karine Dechamplain, greffière-trésorière
Ainsi que 4 citoyens

Accueil par monsieur le maire

1. Ordre du jour

119-25 Il est proposé par M. Marc Michaud, appuyé par Mme Caroline Dumont d'accepter l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal du 2 octobre 2025

120-25 Il est proposé par Mme Nancy Malenfant, appuyé par Mme Diane Soucy d'accepter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025

3. Compte à payer d'octobre 2025

COMPTES À PAYER OCTOBRE 2025

VOIRIE

Atel.Léopold Desrosiers inc.	1 324.89 \$	Signalisation+balises
BMR-Unoria	55.10 \$	marquage
Gagnon	16.66 \$	manchons
Yan Guimond	9.18 \$	ruban marqueur
André Roy Électrique Inc.	1 152.37 \$	relampage+ changer fil croix
HydroQuébec	348.69 \$	éclairage public

PARC ET TERRAIN DE JEUX

OzeroSolutions	1 651.88 \$	Hivernisation
BMR	80.44 \$	Clôture orange arbres

ÉGLISE

Harnois	1 057.80 \$	Mazout 831.1 L
Gratien Lebrun & Fils	403.56 \$	entretien fournaise

SALLE PAROISSIALE

Unoria
Gagnon

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Sécuritas	66.63 \$	système d'alarme
Dany Leclerc	385.00 \$	entretien salles octobre
Gratien Lebrun & Fils enr.	448.40 \$	pompe sous-sol joint

GARAGE

Carquest	16.86 \$	Lampe pour F-150
Napa	315.91 \$	Peinture+fluide échap.+cable
Dépanneur Lac-Humqui	11.47 \$	rouleaux peinture (45 western)+rés.
Équipement Robitaille	1 730.89 \$	quinc.+lame Western
Napa	887.62 \$	dégivreur+frein ford+quinc.+filtre

Harnois	678.01 \$	Mazout coloré 532.7 L
JMJ mécanique	5 445.16 \$	peigne, électrique, inspection western
Harnois	2 984.87 \$	diesel saison. 1824.9 L
Portes de Garage Normand	480.60 \$	Entretien annuel
Patrick Gagnon	103.47 \$	Radio bidirectionnelle
Carrefour du Camion (JL)	825.58 \$	inspection western+hose+filtre
Gratien Lebrun & Fils	296.64 \$	entretien fournaise
Service Mécanique MJM	3 089.61 \$	Western+gratte 45
Yan Guimond	443.78 \$	Botte Yan G.+pantalons

ADMINISTRATION

Ministère du revenu	3 904.30 \$	DAS Prov.
Receveur général	1 455.70 \$	DAS Féd.
GRENKE		
Papeterie Bloc-Notes	30.75 \$	cocards élection
Groupe CCL	1 375.78 \$	Bulletins de vote
Karine Dechamplain	67.12 \$	Batteries
MRC	2 966.90 \$	Génie municipal à payer 7 ou 8 novembre
	<u>34 111.62 \$</u>	

COMPTES PAYÉS DE OCTOBRE 2025

Visa Karine	510.03 \$	batteries+lumières led garage+horod.
Visa Isabelle	41.88 \$	
Excavation Rioux	34 078.65 \$	
Hydro Québec	3 464.10 \$	
Diane Soucy	20.00 \$	emballage banquet
Télu	97.73 \$	internet garage
Salaires nets	12 149.12 \$	
	<u>50 361.51 \$</u>	
Grand total	<u>84 473.13 \$</u>	

121-25 Il est proposé par Mme Nancy Malenfant, appuyé par M. Marc Michaud d'accepter les comptes à payer d' octobre 2025.

4. Période de questions

Un citoyen demande une copie des comptes à payer pour le mois d'octobre. Une copie est remise immédiatement par la greffière.

5. Dossiers internes

5.1 Assermentation – Nouveaux élus

La greffière, Mme Karine Dechamplain, remet aux nouveaux élus le document à lire devant la salle afin de procéder à leur assermentation. À la suite de leur lecture, ils ont été invités à signer leur assermentation et ainsi débiter leur mandat auprès de la Municipalité. Nous leurs souhaitons la Bienvenue. La greffière remet également le document de la déclaration des intérêts pécuniaires et tous sont invités à la remettre à la fin de la séance.

5.2 Entente bipartite 2026 - Résolution

122-25 Il est proposé par Mme Diane Soucy, appuyée par Mme Nancy Malenfant, et résolu que :

La municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui confirme une participation financière de 5 950,06 \$ pour l'année 2026 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Matapédia.

La Municipalité délègue M. Marc Michaud et Mme Caroline Dumont comme représentants de la municipalité sur le conseil d'administration d'ARTEL.

La Municipalité mandate ARTEL à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la Municipalité et ARTEL.

La Municipalité autorise monsieur Gino Canuel, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et ARTEL.

5.3 TECQ-2024-2028 – Résolution

ATTENDU QUE :

- La Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collective du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

123-25 SUR UNE PROPOSITION de Mme Caroline Dumont appuyée par Mme Diane Soucy

IL EST RÉSOLU QUE :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028 ;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement ;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

5.4. Plans d'interventions pour le renouvellement de conduites (PI)- Résolution

CONSIDÉRANT que, pour les plans d'interventions pour le renouvellement de conduites (PI) approuvés avant 2019, le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour l'année 2024-2028 exige, lorsque tous les travaux prioritaires au PI auront été achevés, qu'un PI à jour soit approuvé par le ministère avant que la Municipalité puisse réaliser d'autres travaux de priorité 3 ou de priorité 4 au-delà de 20 % de l'enveloppe de base.

124-25 SUR UN PROPOSITION de Mme Diane Soucy appuyée par M. Jason Rioux, il est résolu :

- De mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de mettre à jour, en collaboration avec la Municipalité, le plan d'intervention de renouvellement de conduites (PI) de la Municipalité ;
- D'accepter l'offre de service du Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à **taux horaire**, estimé à un montant de **4 725 \$ (environ 52 heures)**, pour mettre à jour, en collaboration avec la Municipalité, le plan d'intervention de renouvellement de conduites (PI) de la Municipalité. Cette offre de service est sur la base d'une tarification horaire et une estimation au meilleur de nos connaissances actuelles, elle pourrait varier à la baisse ou à la hausse tout dépendant de la complexité du mandat. Cette offre exclut l'auscultation des conduites ainsi que toutes investigations spécifiques des infrastructures en eau.

5.5. Inventaire des installations septiques des résidents – Résolution

- CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui désire faire l'inventaire des installations septiques des résidents ;
- CONSIDÉRANT** que le projet sera financé par le programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ 2024-2028);
- 125-25** **EN CONSÉQUENCE,** sur une proposition de Mme Caroline Dumont appuyée par M. Jason Rioux, il est résolu de :

- 1) Mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il effectue les tâches suivantes :
 - Recherches des installations septiques répertoriés avec le département de l'urbanisme de la MRC de La Matapédia;
 - Relevés terrain pour les installations septiques non répertoriés.

6. Varia

6.1 Val D'Irène – Journée municipale

Tous les membres s'entendent pour demander la journée du 14 mars 2026 pour les citoyens. L'offre cette année est le coût du billet journalier moins 15 %.

6.2 Réseau BIBLIO- Présentation virtuelle

Réseau BIBLIO nous informe de la valeur des services que nous recevons en tant que membres de leur réseau. Ils nous offrent également, l'occasion de les rencontrer en visioconférence afin d'avoir plus d'explications au sujet du tableau des services qu'ils nous ont partagés et également échanger au sujet de nos besoins. Les membres vont voir leur disponibilité à ce sujet.

6.3 Emploi d'été Canada- Demande pour 2026

Une demande sera faite au nom du comité récréotouristique ARTEL afin de faire une demande pour un emploi d'été pour un journalier ou journalière pour de petits travaux dans la Municipalité.

6.4 Demande financière- La Ressource

Puisque l'organisme ne donne pas directement à notre population proche, aucun don ne sera remis à cet organisme.

6.5. Demande financière- Croix-Rouge Canadienne

Aucun don n'est remis à la Croix-Rouge Canadienne

6.6. Prix hommage bénévolat- Québec- Appel de candidatures

Aucun suivi pour ce dossier

7. Informations

7.1 PAVL Double vocation – Année 2025-2026

Le ministre des Transports et de la Mobilité durable nous informe qu'une aide maximale de 13 400 \$ pour l'année 2025-2026 nous sera versée.

7.2. Renouvellement FQM 2026

Nous renouvelons notre adhésion pour les services de la FQM pour l'année 2026 pour un total (qui est facturé à la MRC) de 1 298.75 \$.

7.3. Remerciement MRC- Banquet 2025

La MRC nous envoie par résolution des remerciements pour l'organisation du Banquet qui a eu lieu au mois de mai dans notre Municipalité.

7.4. MRC Matapédia- La Matapédia en cadeau

La MRC nous propose une fois de plus cette année, des choix de boîtes cadeaux comportant des produits fabriqués par des artisans de chez-nous.

7.5. MRC Matapédia- Campagne Centraide

La MRC participe à la campagne Centraide, une initiative qui transforme la vie de milliers de personnes dans notre région. Puisque cette campagne encourage directement des organismes de notre région le conseil désire offrir un montant.

126-25

Sur une proposition de Mme Caroline Dumont appuyée par Mme Diane Soucy, il est résolu de donner un montant de 150 \$ pour la campagne Centraide.

8. Période de questions

Un citoyen se questionne sur le réseau pluvial. Pourquoi est-ce obligatoire ? M. Canuel explique que c'est par prévention. Il demande également, si nous avons un suivi des infractions émises par l'inspecteur municipal. M. Canuel explique que le service d'Urbanisme de la MRC est sur le cas afin que, le service soit plus clair et transparent dans leur fonctionnement. Madame la greffière ajoute que les montants payés par les citoyens en faute doivent être remis à la Municipalité, ce fait a été confirmé par M. Desjardins directeur du service d'Urbanisme.

Un autre citoyen nous demande quelle est la suite logique dans les numéros civique ? Que les services d'urgences ont de la difficulté à trouver les adresses que de revoir la logistique ainsi que l'affichage devraient être envisagée. La greffière s'informerait comment il procède ailleurs pour la séquence logique de leur numéro ainsi que regarder pour améliorer le visuel pour les services d'urgences.

9. Rapport des élus (es)

Caroline : Remercie les gens qui se sont déplacés pour leur soirée du 1^{er} novembre.

Nancy : Demande de relancer Mme Annick Couturier pour le programme de prévention qui devait avoir lieu dans la saison estival 2025.

Jason : Nous informe que le sentier dans la forêt qui appartient à la Municipalité est prêt à être utilisé. Il s'informe si la voirie pourrait aller niveler le terrain y menant pour que les utilisateurs puissent s'y stationner.

Marc : Nous tiens informé de la situation du TV145. Que M. Sirois de SB Transactions est intéressé par notre vieux peigne. Il nous demande également l'historique de la croix et le suivis.

Gino : Demande à M. Robert Boucher s'il est disponible pour cet hiver comme 3ieme homme au déneigement. Il parle également des obligations et responsabilités en tant qu'élus municipal. Il se questionne également sur le nouveau RFU.

10. Levée de l'assemblée

127-25

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Nancy Malenfant à 21 h 58

Gino Canuel, maire

Karine Dechamplain, greffière-trésorière adjointe